

Flash

Numero d'article 28973135

NORMBEL SPRL

5336 Courriere

Date d'émission 15.06.2023, Révision 15.06.2023

Version 7.0. Remplace la version: 6.0

Page 1 / 13

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Flash

Numero d'article: 28973135

UFI: 804S-W422-F209-3VNC

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1 Utilisations pertinentes

Produit de nettoyage

##### 1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucun connu.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société

NORMBEL SPRL  
Rue des Héritages, 3  
5336 Courriere / BELGIUM  
Téléphone +32 487 53 05 05  
Site internet www.normfest.com  
E-mail rodolphe@normbel.be

Secteur informatif

Informations techniques

rodolphe@normbel.be

Fiche de Données de Sécurité

sdb@chemiebuero.de (Pas d'envoi de fiches de données de sécurité)

Les fiches de données de sécurité sont disponibles auprès du fournisseur.

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Organe consultatif

+49 (0)89-19240 (24h) (seulement en anglais)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange [RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008]

Pas de classification.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

Le produit doit être marqué selon le règlement (CE) N°1272/2008 (CLP).

Pictogrammes de danger

Aucun

Mention d'avertissement

Aucun

Mentions de danger

Aucun

Conseils de prudence

Aucun

Caractéristique particulière

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Produits de nettoyage, 648/2004/CE,  
contient:

< 5% agents de surface anioniques  
parfums LIMONENE  
parfums

#### 2.3 Autres dangers

Dangers pour l'environnement

Ne contient pas de matières PBT ou vPvB.

Ne contient pas de substances aux propriétés perturbant le système endocrinien.

Autres dangers

D'autres dangers n'ont pas été constatés dans l'état actuel des connaissances.

### RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

#### 3.1 Substances

Non applicable

Flash

Numero d'article 28973135

NORMBEL SPRL

5336 Courriére

Date d'émission 15.06.2023, Révision 15.06.2023

Version 7.0. Remplace la version: 6.0

Page 2 / 13

### 3.2 Mélanges

Le produit est un mélange.

Conc. [%]	Substance
1 - <5	Acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium
	CAS: 97489-15-1, EINECS/ELINCS: 307-055-2, Reg-No.: 01-2119489924-20-XXXX
	GHS/CLP: Acute Tox. 4: H302 - Skin Irrit. 2: H315 - Eye Dam. 1: H318 - Aquatic Chronic 3: H412
	SCL [%]: > 10: Skin Irrit. 2: H315, > 60: Acute Tox. 4: H302, > 15: Eye Dam. 1: H318, >10 - <=15: Eye Irrit. 2: H319

Commentaire relatif aux composants Pour le texte intégral des mentions H: voir la SECTION 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des mesures de premiers secours

Indications générales En cas de projection de produit, changer de vêtements. Changer le vêtement souillé.

Après inhalation Assurer un apport d'air frais.  
En cas de malaises, se rendre chez le médecin.

Après contact cutané En cas de contact avec la peau, laver à l'eau chaude.  
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux En cas de contact avec les yeux, laver abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion Assurer un traitement médical.  
Ne pas faire vomir.  
Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun connu.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié Produit non combustible. Choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

Agent d'extinction non approprié Jet d'eau.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

risque de formation de produits de pyrolyse toxiques, oxyde de carbone (CO), hydrocarbures non brûlés  
Oxyde d'azote (NOx).

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol très glissant suite au déversement du produit.

Utiliser les vêtements de protection individuel (gants de protection, lunettes de protection, vêtement de protection).

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).  
Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Flash

Numero d'article 28973135

NORMBEL SPRL

5336 Courriere



Date d'émission 15.06.2023, Révision 15.06.2023

Version 7.0. Remplace la version: 6.0

Page 3 / 13

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, terre à diatomées).

Le produit absorbé est à éliminer conformément à la réglementation en vigueur.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les SECTION 8+13

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

En cas d'utilisation appropriée, des mesures particulières ne sont pas nécessaires.

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains.

Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Stocker au frais. Stocker au sec.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir la SECTION 1.2

Flash

Numero d'article 28973135

NORMBEL SPRL

5336 Courriére



Date d'émission 15.06.2023, Révision 15.06.2023

Version 7.0. Remplace la version: 6.0

Page 4 / 13

**RUBRIQUE 8: Contrôle de l'exposition / protection individuelle**

**8.1 Paramètres de contrôle**

Composants possédants une valeur limite d'exposition (BE)

non applicable

Composants possédants une valeur limite d'exposition (EU)

non applicable

**DNEL**

Substance
Acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium, CAS: 97489-15-1
Industrie, dermique, Effets locaux à court terme, 2,8 mg/cm <sup>2</sup>
Industrie, dermique, Effets locaux à long terme, 2,8 mg/cm <sup>2</sup>
Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 35 mg/m <sup>3</sup>
Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme, 5 mg/kg bw/d
Consommateurs, dermique, Effets locaux à court terme, 2,8 mg/cm <sup>2</sup>
Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme, 7,1 mg/kg bw/d
Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 12,4 mg/m <sup>3</sup>
Consommateurs, dermique, Effets systématiques à long terme, 3,57 mg/kg bw/d
Consommateurs, dermique, Effets locaux à long terme, 2,8 mg/cm <sup>2</sup>

**PNEC**

Substance
Acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium, CAS: 97489-15-1
Ingestion (alimentaire), 53,3 mg/kg
Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 600 mg/l
Sol, 9,4 mg/kg dw
Sédiment (Eau de mer), 0,94 mg/kg dw
Sédiment (Eau douce), 9,4 mg/kg dw
Eau de mer, 0,006 mg/L
Eau douce, 0,06 mg/L

Flash

Numero d'article 28973135

NORMBEL SPRL

5336 Courriére



Date d'émission 15.06.2023, Révision 15.06.2023

Version 7.0. Remplace la version: 6.0

Page 5 / 13

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques

Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.

Les procédés de mesure destinés à la réalisation de mesures au lieu de travail doivent répondre aux exigences de performances de la norme DIN EN 482. Des recommandations sont par exemple indiquées sur la liste des substances dangereuses IFA.

### Protection des yeux

lunettes de protection. (EN 166:2001)

### Protection des mains

En cas d'immersion:

0,7 mm Caoutchouc butyle, >480 min (EN 374-1/-2/-3).

Les indications sont données à titre de recommandations. Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser au fournisseur de gants.

### Protection corporelle

Non indispensable sous des conditions normales.

### Divers

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

### Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites sur le lieu de travail ou en cas d'aération insuffisante : porter une protection respiratoire appropriée.

Pour une brève exposition, appareil à cartouche filtrante combinée A-P2. (DIN EN 14387)

### Risques thermiques

Pas d'information disponible.

### Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement

Non déterminé

Flash

Numero d'article 28973135

NORMBEL SPRL

5336 Courriére



Date d'émission 15.06.2023, Révision 15.06.2023

Version 7.0. Remplace la version: 6.0

Page 6 / 13

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide
Forme	liquide
Couleur	orange
Odeur	caractéristique
Seuil olfactif	Non déterminé
Valeur du pH	7 - 8
Valeur du pH [1%]	Non déterminé
Point d'ébullition [°C]	100
Point d' éclair [°C]	Non applicable
Inflammabilité	Non applicable
Limite inférieure d'explosion	Non applicable
Limite supérieure d'explosion	Non applicable
Propriétés comburantes	Non
Pression de vapeur/pression de gaz [kPa]	Non déterminé
Densité [g/cm³]	1,01
Densité relative	Non déterminé
Densité de versement [kg/m³]	Non applicable
Solubilité dans l'eau	Miscible
Solubilité autres solvants	Pas d'information disponible.
Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]	Non déterminé
Viscosité cinématique	non applicable
Densité de vapeur relative	non applicable
Vitesse d'évaporation	non applicable
Point de fusion [°C]	non applicable
Température d'auto-inflammation [°C]	Non applicable
Temp. de décomposition [°C]	Non applicable
Caractéristiques des particules	Pas d'information disponible.

### 9.2 Autres informations

Aucun

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucun risque connu lors d'une utilisation conforme aux fins.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions environnementales normales (température ambiante).

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

### 10.4 Conditions à éviter

Pas d'information disponible.

Flash

Numero d'article 28973135

NORMBEL SPRL

5336 Courriére



Date d'émission 15.06.2023, Révision 15.06.2023

Version 7.0. Remplace la version: 6.0

Page 7 / 13

## 10.5 Matières incompatibles

Pas d'information disponible.

## 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité orale aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance

Acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium, CAS: 97489-15-1

oral, rat, NOAEL: 4000 mg/kg

LD50, oral, rat, > 500 - 2000 mg/kg (OECD 401)

#### Toxicité dermale aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance

Acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium, CAS: 97489-15-1

LD50, dermique, Souris, > 2000 mg/kg

#### Toxicité aiguë par inhalation

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Pas de classification en raison des limites de concentration spécifiques aux substances.

Substance

Acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium, CAS: 97489-15-1

œil, Provoque des lésions oculaires graves.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance

Acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium, CAS: 97489-15-1

dermique, irritant

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance

Acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium, CAS: 97489-15-1

inhalatoire, non sensibilisant

dermique, non sensibilisant

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Mutagénèse

Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.

#### Toxicité sur la reproduction

Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.

#### Cancérogénèse

Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.

#### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Remarques générales

Il n'existe pas de données toxicologiques concernant l'ensemble du produit.

Flash

Numero d'article 28973135

NORMBEL SPRL

5336 Courriére



Date d'émission 15.06.2023, Révision 15.06.2023

Version 7.0. Remplace la version: 6.0

Page 8 / 13

## 11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien Ne contient pas de substances aux propriétés perturbant le système endocrinien.

11.2.2 Autres informations Aucun

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Substance
Acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium, CAS: 97489-15-1
LC50, (96h), poisson, 1 - 10 mg/l (OECD 203)
EC50, (72h), Scenedesmus subspicatus, > 61 mg/l (OECD 201)
EC50, (48h), Daphnia magna, 9,81 mg/l (OECD 202)
NOEC, 470 mg/l/56d (Eisenia foetida)(OECD 222)
NOEC, Bacteria, 600 mg/l (DIN 38412 T.8)

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Comportement dans les compartiments de l'environnement Non déterminé

Comportement dans les stations d'épuration AOX-remarque: Pas de réaction dangereuse connue.  
Ne contient aucun complexant organique les degrés d'DOCélimination suivants n'atteignent pas : 80% ( 28d) (dans l'accord au numéro 406 de l'usine "analysis and measuring procedure").

Biodégradabilité Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.  
Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Inclassables de PBT ou de VPVB sur base de toutes les informations disponibles.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Ne contient pas de substances aux propriétés perturbant le système endocrinien.

### 12.7 Autres effets néfastes

Données écologiques de produit complet ne sont pas disponibles.

Flash

Numero d'article 28973135

NORMBEL SPRL

5336 Courriére

Date d'émission 15.06.2023, Révision 15.06.2023

Version 7.0. Remplace la version: 6.0

Page 9 / 13

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Les résidus de produits sont à éliminer dans le respect de la directive en matière de déchets 2008/98/CE ainsi que selon les réglementations nationales et régionales. Un code de nomenclature selon le Catalogue européen des déchets (CED) ne peut pas être déterminé pour ce produit, car une classification n'est permise qu'après l'indication des fins d'utilisation par le consommateur.

##### Produit

Eliminer comme déchet dangereux.

Catalogue européen des déchets  
(recommandé)

200129\*

##### Emballage non nettoyé

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

Catalogue européen des déchets  
(recommandé)

150110\* emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Transport routier vers ADR/RID MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

Transport fluvial (ADN) MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

Transport maritime selon IMDG NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

Transport aérien selon IATA NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

Flash

Numero d'article 28973135

NORMBEL SPRL

5336 Courriére



Date d'émission 15.06.2023, Révision 15.06.2023

Version 7.0. Remplace la version: 6.0

Page 10 / 13

#### 14.4 Groupe d'emballage

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

Transport routier vers ADR/RID Non

Transport fluvial (ADN) Non

Transport maritime selon IMDG Non

Transport aérien selon IATA Non

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Indication correspondante aux sections 6 à 8.

#### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

#### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

##### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**PREScriptions DE CEE** 2008/98/CE (2000/532/CE); 2010/75/UE; 2004/42/CE; (CE) 648/2004; (CE) 1907/2006 (REACH); (UE) 1272/2008; 75/324/CEE ((CE) 2016/2037); (UE) 2020/878; (UE) 2016/131; (UE) 517/2014

**Commentaire relatif aux composants** Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation-SVHC).

- **annexe XIV (REACH)** Le produit ne contient pas ≥ 0,1 % de substances soumises à autorisation selon l'annexe XIV du Règlement (CE) 1907/2006 (REACH)

- **annexe XVII (REACH)** Le produit ne contient pas ≥ 0,1 % de substances faisant l'objet de restrictions selon l'annexe XVII du Règlement (CE) 1907/2006 (REACH)

**RÈGLEMENTS DE TRANSPORT** ADR (2023); IMDG-Code (2023, 41. Amdt.); IATA-DGR (2023)

**RÉGLEMENTATIONS NATIONALES (BE):** Non déterminé.

- **Observer les restrictions d'emploi** Observer les restrictions d'emploi qui s'appliquent aux jeunes.

- **VOC (2010/75/CE)** 1 %

##### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Des appréciations de sécurité des matières n'ont pas été réalisées pour les matières produites dans ce mélange.

Flash

Numero d'article 28973135

NORMBEL SPRL

5336 Courriére



Date d'émission 15.06.2023, Révision 15.06.2023

Version 7.0. Remplace la version: 6.0

Page 11 / 13

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### 16.1 Mentions de danger (SECTION 3)

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.

### 16.2 Abréviations et acronymes:

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route  
RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses  
ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure  
ATE = acute toxicity estimate  
CAS = Chemical Abstracts Service  
CLP = Classification, Labelling and Packaging  
DMEL = Derived Minimum Effect Level  
DNEL = Derived No Effect Level  
EC50 = Median effective concentration  
ECB = European Chemicals Bureau  
EEC = European Economic Community  
EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
EL50 = Median effective loading  
ELINCS = European List of Notified Chemical Substances  
EmS = Emergency Schedules  
GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
IATA = International Air Transport Association  
IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying Dangerous Chemicals in Bulk  
IC50 = Inhibition concentration, 50%  
IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods  
IUCLID = International Uniform Chemical Information Database  
IVIS = In vitro irritation score  
LC50 = Lethal concentration, 50%  
LD50 = Median lethal dose  
LC0 = lethal concentration, 0%  
LOAEL = lowest-observed-adverse-effect level  
LL50 = Median lethal loading  
LQ = Limited Quantities  
MARPOL = International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships  
NOAEL = No Observed Adverse Effect Level  
NOEC = No Observed Effect Concentration  
PBT = Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance  
PNEC = Predicted No-Effect Concentration  
REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals  
STP = Sewage Treatment Plant  
TLV®/TWA = Threshold limit value – time-weighted average  
TLV®/STEL = Threshold limit value – short-time exposure limit  
VOC = Volatile Organic Compounds  
vPvB = very Persistent and very Bioaccumulative

### 16.3 Autres informations

#### Méthode de classification

Flash

Numero d'article 28973135

NORMBEL SPRL

5336 Courriére



Date d'émission 15.06.2023, Révision 15.06.2023

Version 7.0. Remplace la version: 6.0

Page 12 / 13

**Positions modifiées**

RUBRIQUE 3 supprimé: Alcools C12-14 éthoxylés sulfatés, sel de sodium  
RUBRIQUE 3 supprimé: Éthanol  
RUBRIQUE 3 supprimé: Le lauryl éther sulfate, un sel d'ammonium mono isopropanol  
RUBRIQUE 3 supprimé: C.I. Acid Yellow 23  
RUBRIQUE 3 ajouté: Acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium  
RUBRIQUE 2 supprimé: Alcools C12-14 éthoxylés sulfatés, sel de sodium  
RUBRIQUE 2 supprimé: P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.  
RUBRIQUE 2 ajouté: EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.  
RUBRIQUE 2 supprimé: P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.  
RUBRIQUE 2 supprimé: P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau / savon.  
RUBRIQUE 2 supprimé: P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.  
RUBRIQUE 2 ajouté: Le produit doit être marqué selon le règlement (CE) N°1272/2008 (CLP).  
RUBRIQUE 2 supprimé: P280 Porter des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.  
RUBRIQUE 2 supprimé: P102 Tenir hors de portée des enfants.  
RUBRIQUE 2 supprimé: P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
RUBRIQUE 2 supprimé: Skin Irrit. 2  
RUBRIQUE 2 supprimé: En cas d'ingestion suivie de vomissement, les matières peuvent pénétrer dans les poumons.  
RUBRIQUE 2 supprimé: H315 Provoque une irritation cutanée.  
RUBRIQUE 2 supprimé: Eye Dam. 1  
RUBRIQUE 2 supprimé: H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
RUBRIQUE 2 supprimé: DANGER  
RUBRIQUE 2 supprimé: corrosion  
RUBRIQUE 2 supprimé: P305+P351+P338EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
RUBRIQUE 2 ajouté: Ne contient pas de substances aux propriétés perturbant le système endocrinien.  
RUBRIQUE 4 supprimé: Effets irritants  
RUBRIQUE 8 supprimé: Choisir les moyens de protection individuelle en fonction de la concentration et de la quantité de composants dangereux ainsi qu'en fonction des conditions spécifiques sur le lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur des moyens de protection concernant la résistance aux substances chimiques de ces derniers.  
RUBRIQUE 8 ajouté: Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.  
RUBRIQUE 8 ajouté: En cas de dépassement des valeurs limites sur le lieu de travail ou en cas d'aération insuffisante : porter une protection respiratoire appropriée.  
RUBRIQUE 11 supprimé: Risque de lésion oculaire grave.  
RUBRIQUE 11 ajouté: Ne contient pas de substances aux propriétés perturbant le système endocrinien.  
RUBRIQUE 11 supprimé: Les données toxicologiques citées concernant les ingrédients sont destinées aux personnes exerçant des professions médicales, aux experts des domaines de sécurité et de protection sanitaire au lieu de travail et aux toxicologues. Les données toxicologiques citées concernant les ingrédients ont été mises à disposition par les producteurs de matières  
RUBRIQUE 11 ajouté: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
RUBRIQUE 11 ajouté: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
RUBRIQUE 11 ajouté: Pas de classification en raison des limites de concentration spécifiques aux substances.

Flash

Numero d'article 28973135

NORMBEL SPRL

5336 Courriére



Date d'émission 15.06.2023, Révision 15.06.2023

Version 7.0. Remplace la version: 6.0 Page 13 / 13

RUBRIQUE 11 ajouté: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 11 ajouté: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 11 supprimé: Irritant

RUBRIQUE 12 ajouté: Ne contient pas de substances aux propriétés perturbant le système endocrinien.

RUBRIQUE 12 supprimé: Les données toxicologiques citées concernant les ingrédients ont été mises à disposition par les producteurs de matières premières.

RUBRIQUE 12 ajouté: AOX-remarque: Pas de réaction dangereuse connue.

RUBRIQUE 12 ajouté: Ne contient aucun complexant organique les degrés d'DOCélimination suivants n'atteignent pas : 80% ( 28d) (dans l'accord au numéro 406 de l'usine "analysis and measuring procedure").

RUBRIQUE 15 ajouté: 1 (self-classification)

RUBRIQUE 15 supprimé: 2, conf. AwSV, 18.04.2017

RUBRIQUE 15 supprimé: -

RUBRIQUE 15 supprimé: TRGS 510: Stockage de substances dangereuses dans des conteneurs non stationnaires

RUBRIQUE 16 supprimé: Méthode de calcul

Copyright: Chemiebüro®